

LE RESEAU 2016

Etat général

Cette année, le réseau de suivi comporte 26 parcelles (cf. annexe 1). Cette semaine, 18 font l'objet d'une observation.

Les semis se sont déroulés du 15 mars au 10 avril pour l'ensemble des parcelles du réseau, soit **une date moyenne de semis du 21 mars**, représentative de la sole betteravière 2016 en région Centre.

Depuis le semis, les pluies régulières ont permis une levée satisfaisante et évitées la formation d'une croûte de battance en sols limoneux qui constitue un obstacle à l'implantation de la culture.

Le manque de températures a cependant ralenti la vitesse de levée ainsi que la croissance des jeunes plantules.



Dans les parcelles observées, **la population moyenne est comprise entre 75 000** pour les semis après le 08 avril **et 106 000 pieds/hectare** pour les semis de mars. Le stade moyen est de **cotylédons à deux feuilles naissantes**, voir deux petites feuilles pour les semis réalisés avant le 16 mars.

NUISIBLE OU MALADIE

LIMACE :

Contexte d'observations

Avec les précipitations régulières, des **dégâts de limaces grises et noires sont observés** régulièrement en dehors du réseau. Dans les situations à risque, il faut disposer des pièges spécifiques qui permettront d'identifier avec certitude leur présence et justifier une intervention dans la parcelle.

DESCRIPTION

Les limaces sectionnent la tige en terre ou les cotylédons à la surface du sol.

Les premières feuilles des jeunes plantules sont parfois retrouvées à la surface du sol partiellement consommées.



Stade de sensibilité

Les dégâts peuvent se produire jusqu'au stade 4 feuilles vraies sur sol humide, entraînant la mortalité ou un retard de développement.

Facteurs de risque

Les parcelles comportant d'importants débris végétaux en surface (résidus d'inter-culture ou itinéraire sans labour), ou les parcelles de limons battants avec de nombreuses mottes dans le lit de semences sont les plus exposées.

Seuil de nuisibilité

1 limace noire/m² ou 4 limaces grises/m².

TIPULE :**Contexte d'observations**

Des dégâts de tipules sont également observés. Les pertes peuvent atteindre 5 à 10 % de plantes. Aucune solution de rattrapage n'existe sur tipule, on ne peut que constater les dégâts.

DESCRIPTION

Les larves de tipules sont grises, dépourvues de pattes et mesurent de 0.5 à 3 cm. Elles sectionnent la tigelle ou les cotylédons des plantules à la surface du sol.

**Stade de sensibilité**

Les dégâts peuvent se produire jusqu'au stade 4 à 6 feuilles vraies en sol humide, entraînant la mortalité ou un retard de développement

Facteurs de risque

Comme pour les limaces, les parcelles comportant d'importants débris végétaux en surface provenant d'une inter-culture détruite tardivement et enfouie superficiellement dans le cadre d'un itinéraire sans labour sont davantage exposées. Ainsi que des parcelles de jachère remisent récemment en culture.

GIBIER**Contexte d'observations**

Malgré les précipitations, des dégâts de lièvres peuvent être observés.

DESCRIPTION

Ils consomment des rangs sur plusieurs mètres. A l'emplacement des dégâts, des feuilles sont retrouvées aux pieds des betteraves consommées. Après le stade 8 feuilles vraies la perte de pieds est moins fréquente. Ces dégâts occasionnent plutôt un retard de végétation.

**LEVEES ET REPOUSES D'ADVENTICES****Contexte d'observations**

Les levées d'adventices sont nombreuses. Le stade cotylédons est très fréquemment dépassé ce qui nécessite d'intervenir rapidement et de renouveler tous les 6 à 8 jours l'intervention.

Jusqu'à présent, les conditions d'intervention sont optimales. Il n'est pas utile de majorer les doses herbicides.

Principales adventices en rotation betteravière :

Renouée Liseron



Renouée des Oiseaux



Chénopode Blanc



Colza



Mercuriale



Morelle Noire



Ethuse



Gaillet



Véronique de Perse

Rappel des règles de base :

- Intervenir sur des adventices jeunes, point vert à cotylédons étalés, de manière à pouvoir appliquer des doses réduites.
- Réaliser les traitements en bonnes conditions d'hygrométrie, au moins 70 %, et avec un vent inférieur à 19 km/h, règle de force 3 Beaufort obligatoire.
- Utiliser un volume d'eau de 80 à 150 l/ha garantit une efficacité optimum. Le recours à des volumes inférieurs est possible à la condition d'optimiser plus les conditions d'application.
- Utiliser des buses classiques à fente ou des buses à pastille de calibrage, elles assurent la meilleure répartition de la bouillie et un nombre d'impacts au moins égal à 50 /cm², nombre minimum reconnu pour les produits de contact. Réserver l'usage de buses à injection d'air aux situations où l'on souhaite réduire la ZNT, (Zone Non Traitée) ; dans ce cas appliquer un volume au moins égal à 150 l/ha.
- Envisager l'utilisation du désherbage mécanique, par exemple avec une bineuse. Soit en intercalant le binage dans le programme herbicide, soit en le substituant aux derniers passages chimiques. Les interventions mécaniques permettent dans beaucoup de situation d'éviter l'application d'un traitement chimique, si les conditions météorologiques sont favorables, tout en contrôlant des betteraves adventices présentes sur la parcelle.

DESHERBAGE MECANIQUE

Le matériel de désherbage mécanique, tel que la houe rotative ou la bineuse équipée de moulinets, pourra être utilisé après la réalisation d'au moins 2 traitements chimiques en plein.

Ces matériels, qui peuvent détruire des jeunes adventices jusqu'au stade fil blanc à cotylédons, se montrent agressifs sur des betteraves trop jeunes. **Actuellement, le stade des betteraves ne permet pas encore d'intervenir mécaniquement** pour limiter l'enherbement des parcelles.

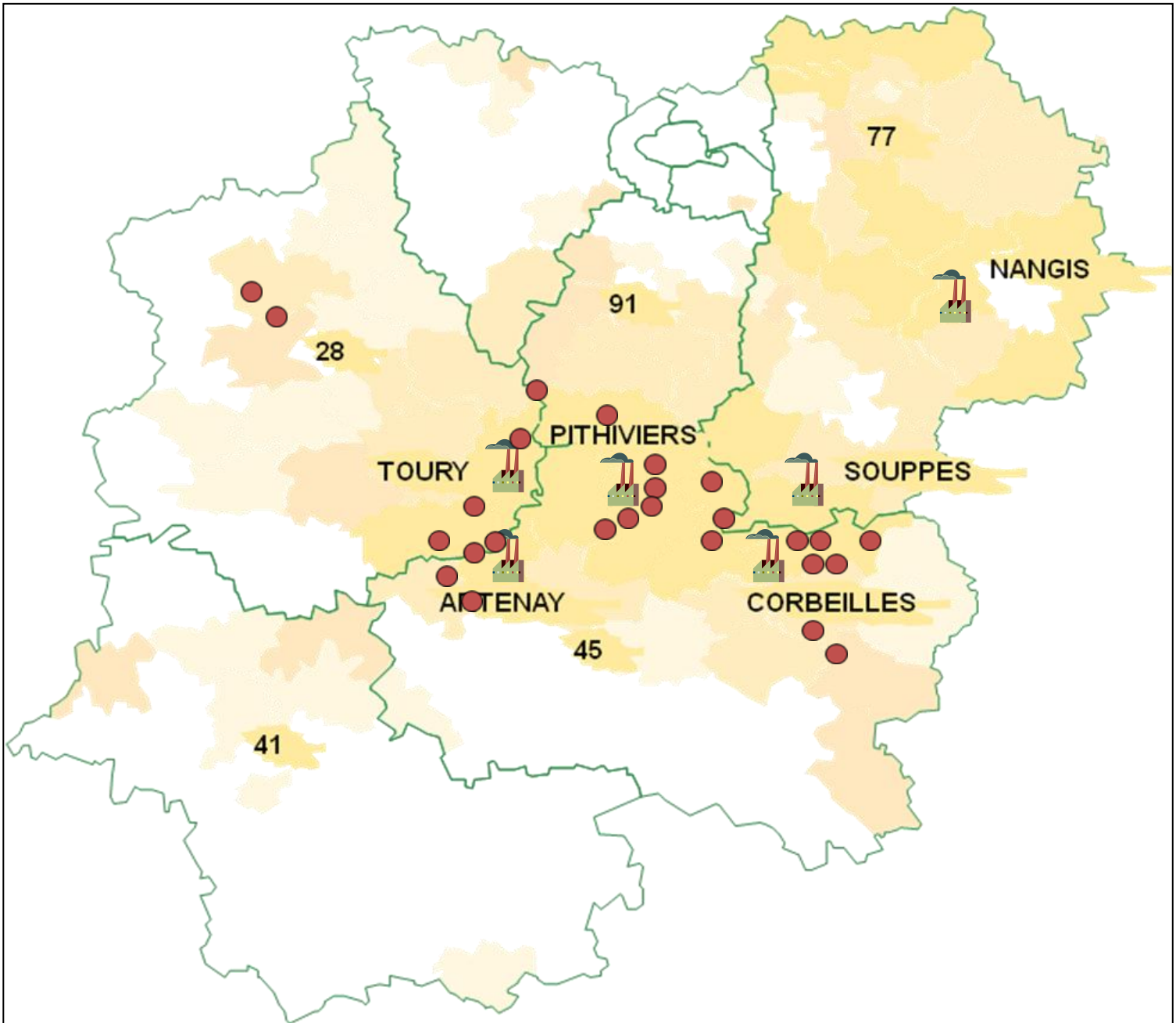
Il faudra **attendre le stade 4 feuilles naissantes à 4 feuilles vraies des betteraves**. A partir de ce stade de la culture, et si les conditions météorologiques le permettent (sol ressuyé, absence de pluie dans les 24 à 48 h), le désherbage mécanique pourra commencer.

Lors de l'intervention mécanique, vérifier que les pertes de betteraves n'excèdent pas 5 %. Renouvelez l'opération dans les 8 jours, pour détruire les nouvelles levées d'adventices. Au préalable, un sol plat et suffisamment rattaché permettra une bonne efficacité de ces matériels, et facilitera leur réglage.



Annexes

Sites observés – réseau BSV 2016 (annexe 1)



Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.